



Lancement d'une étude sur la situation économique et financière des salles de moyenne et grande capacité en France

La Délégation à la musique de la Direction générale de la création artistique (DGCA), en lien avec le Centre national de la musique (CNM), annonce la conduite d'une étude sur les infrastructures de plus de 5 000 places afin de mieux comprendre leur impact, leur fonctionnement et leur rôle dans la structuration de la filière musicale. Ces travaux sont lancés alors que depuis plus de vingt ans, les scènes de moyenne et grande capacité (Zéniths, Arena, stades, etc.) occupent une place croissante dans le paysage musical et événementiel en France. Le rapport final de l'étude, ainsi que les recommandations qui l'accompagneront, sont attendus pour la fin de l'année 2026.

L'objectif de l'étude, confiée à l'agence MHC Conseil, sera de disposer d'un diagnostic consolidé et partagé du secteur, permettant d'identifier ses dynamiques, ses fragilités et ses éventuels déséquilibres.

Les travaux se concentreront sur des salles et infrastructures de moyenne et grande capacité (plus de 5 000 places) en France, proposant une programmation régulière de musiques actuelles, jouant un rôle structurant dans les circuits de diffusion de cette offre culturelle. Ils porteront sur un panel représentatif de ces structures (Zéniths, Arenas, stades etc) et s'appuieront sur les données recueillies entre 2019 et 2025.

Les missions de l'étude

Le rapport attendu visera à présenter un **état des lieux des infrastructures** visées, en termes de répartition territoriale, de mode de gestion (régie, DSP, contrat de droit privé etc), de niveau de structuration, d'équilibres financiers, de mode de gouvernance, de nature des programmations, ou encore de point de vue de leur articulation avec les autres réseaux de diffusion (SMAC, festivals, etc).

Il identifiera les zones de fragilité éventuelles, et a pour ambition d'**apprécier les retombées territoriales** de ces équipements, qu'elles soient économiques, culturelles ou envisagées en matière d'emplois techniques et/ou artistiques.

Enfin, les travaux viseront aussi à **interroger le cadre juridique et les perspectives du label Zenith** (missions, périmètre, critère d'attribution, visibilité de la marque).

➤ **A propos de l'attributaire de l'étude**

MHC Conseil est une agence fondée en 2019 par Mylène Huard. Experte des lieux de musiques actuelles, avec une connaissance poussée des grands équipements de diffusion, Mylène Huard a accompagné depuis 2019 de nombreuses organisations, collectivités et entreprises sur leurs sujets stratégiques concernant des salles de spectacle et multifonctionnelles.

Contacts presse

Julie Ihler

Responsable de la communication et événementiel

Marie Miscopein

Chargée de la communication

Email : presse@cnm.fr

Centre national de la musique

151-157 avenue de France, 75013

Paris

cnm.fr

EPIC, sous tutelle du ministère de
la Culture

RCS Paris n°882 539 786 00047